

# Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription  
2012

## ► Inscription ▽

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** complet (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

## ► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▽

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée **une semaine avant** le début des week-ends de concours blancs sera **intégralement remboursée**.

Au delà, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## ► Extrait du règlement intérieur ▽

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la l'accès sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription

Fait à

Le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

# Admissions parallèles Concours blancs supplémentaires

Fiche d'inscription  
2012

NOM

PRÉNOM

Adresse

Tél. fixe  Tél. mobile

e-mail  @

Études actuelles

Établissement

LV1  LV 2

Stage suivi durant l'année

**Rappel : les concours blancs supplémentaires sont réservés aux étudiants suivant ou ayant suivi l'un des stages intensifs de préparation aux admissions parallèles de l'IPESUP.**

## ► Concours et week-end(s) choisi(s) ▽

Concours blanc "Passerelle 1" 165 €  
 17-18 mars  14-15 avril

Concours blanc "Passerelle 2" 165 €  
 17-18 mars  14-15 avril

Concours blanc "Tremplin 1" 180 €  
 31 mars-1<sup>er</sup> avril  14-15 avril

Concours blanc "Tremplin 2" 110 €  
 31 mars-1<sup>er</sup> avril  14-15 avril

**ipesup**

Ne rien inscrire  
Réservé au secrétariat

**Date et signature obligatoires au verso**

# Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription  
2012

## ► Inscription ▼

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** complet (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

## ► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▼

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée **une semaine avant** le début des week-ends de concours blancs sera **intégralement remboursée**.

Au delà, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## ► Extrait du règlement intérieur ▼

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Visa IPESUP

Affranchir  
au tarif  
lettre en  
vigueur

Melle - M.

ipesup 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

### Cadre réservé au secrétariat

Paris, le  Mademoiselle, Monsieur,  
nous avons bien reçu votre inscription à nos stages "Admissions parallèles, concours blancs supplémentaires" 2012 et vous en remercions.

- |  |  |                                      |
|--|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Concours blanc "Passerelle 1" | <input type="checkbox"/> 17-18 mars                    | <input type="checkbox"/> 14-15 avril |
| <input type="checkbox"/> Concours blanc "Passerelle 2" | <input type="checkbox"/> 17-18 mars                    | <input type="checkbox"/> 14-15 avril |
| <input type="checkbox"/> Concours blanc "Tremplin 1"   | <input type="checkbox"/> 31 mars-1 <sup>er</sup> avril | <input type="checkbox"/> 14-15 avril |
| <input type="checkbox"/> Concours blanc "Tremplin 2"   | <input type="checkbox"/> 31 mars-1 <sup>er</sup> avril | <input type="checkbox"/> 14-15 avril |

Votre dossier est

- complet  incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions